

entourant toute la largeur du bâtiment ; le sol de l'entrée de ce hall ou le grand vestibule du hall, est recouvert en marbre de diverses couleurs, don de Mme K. Hutchings de New-York ; quelques chambres privées pour les hôtes de la maison ; le dortoir des Sœurs, et l'infirmerie avec les dortoirs pour les enfants les plus grands. Les ailes, est et ouest, contiennent trois chambres de nourrices pour les enfants trouvés, chacune avec son vestiaire, sa chambre de bain, et sa cuisine.

" L'HOPITAL SAINT-JEAN est contigu à l'aile est, faisant face à la troisième avenue ; il est destiné aux enfants malades ; ses quartiers sont clairs et aérés ; les chambres des convalescents sont gaies et pourvues de toutes les choses qui peuvent donner la santé, le confort et la distraction à ces petits hôtes. Aucune maladie contagieuse n'est admise dans cet établissement ; on les soigne dans un édifice séparé, appelé la Quarantaine, derrière la chapelle sur la soixante neuvième rue.

" MATERNITÉ DE SAINTE-ANNE. L'aile ouest est flanquée par l'hôpital de la Maternité, la dernière et non certainement la moindre, des grandes fondations de la Sœur Irène ; c'était l'ardent désir de son cœur, il m'en souvient bien, depuis des années. Maintenant cet hôpital s'élève à l'extrémité ouest, correspondant à l'hôpital Saint-Jean à l'est : cette " Maternité " répond à des besoins que personne n'a connus ou sentismieux que la Sœur Irène. Il est, comme tous les autres départements, fourni de tout ce qui est nécessaire à la santé et au confort des malades. Il y a à la " Maternité " des chambres privées pour ceux qui peuvent payer pour être seuls et recevoir des services particuliers. Aucun hôte des autres départements ne peut entrer à la " Maternité ". Elle est sous la très habile direction de deux très estimables dames, la mère et la fille, toutes les deux veuves, qui par purs motifs de charité se sont dévouées à cette œuvre. Aucune sœur n'a rien à faire avec ce département, à l'exception de la Sœur Irène dont la surveillance personnelle s'étend à la " Maternité " comme à toutes les autres branches de l'institution.

" J'ai visité les offices où les Sœurs travaillent, jour par jour, parmi les livres pesants où sont enregistrés tous les travaux du vaste établissement ; les enfants reçus, ce qu'ils deviennent et toutes les circonstances qui peuvent, après des années, permettre leur identification. Ces dernières indications sont notées sur des livres que seules les Sœurs peuvent voir. Ces livres sont tenus d'une manière très claire et très méthodique, afin que la Directrice où un des directeurs puissent trouver à n'importe quel moment, quand, combien de temps tel ou tel enfant a été soigné par les Sœurs ; ce qu'il est devenu, lequel est mort, ou a été adopté et par qui—tout cela en référant d'un volume à un autre—Quelle merveilleuse tâche pour ces douces Sœurs, aux regards placides et dont quelques unes ont la complète apparence de l'extrême jeunesse.